ANNEXE 8 : Comptes rendus de réunions suite à la crue du 10/10/2015

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune d'Aigues Vives***

REUNION DU 13/01/2015 REALISE A 10H30 EN MAIRIE D'AIGUES VIVES

Personnes présentes : M. Humbert, adjoint à l'urbanisme
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Aucune habitation n'a été touchée. Aucune voirie n'a été endommagée. Aucun pont n'a été submergé. Il n'y a pas eu de dégâts.

Le Razil n'est pas sorti de son lit.

Il n'y a pas eu de débordement sur le pont de l'Hôpital.

Le seul secteur touché se situe sur la partie aval de la commune : des débordements du Rhôny se sont produits au niveau de la RD1. Les débordements se sont propagés vers un étang privé.

A noter, un point bas sous l'A9, cela n'a pas empêché la circulation.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune d'Aigues Vives***

Photographie 1 : Débordements sur le secteur de la RD1 ***(source : photographie fournie par le représentant de la commune)***

Photographie 2 : Débordements sur le secteur de la RD1 ***(source : photographie fournie par le représentant de la commune)***

Photographie 3 : Débordements sur le secteur de la RD1 (source : photographie fournie par le représentant de la commune)

Photographie 4 : Débordements sur le secteur de la RD1 (source : photographie fournie par le représentant de la commune)

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune d'Aimargues***

REUNION DU 18/12/2014 REALISE A 9H EN MAIRIE D'AIMARGUES

Personnes présentes : M. Laurent, DST
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Des voiries ont été endommagées à cause des débordements du Rhôny. Les débordements sont dus à la LGV. Le problème de modifications des écoulements restera.

Un camping et les « jardins de Marie » (centre d'accueil Le Coral) ont été évacués (une dizaine de personnes au camping, une dizaine au foyer ainsi que des encadrants) par précaution ; il y a eu finalement peu d'eau sur ces secteurs.

Une martellière a été arrachée sous la RD979. Elle avait été manipulée pour être fermée avant que ça se produise. La buse Ø2000 a alors été bouchée pour éviter les remontées vers le Rhôny ; l'eau est ainsi partie vers les champs.

La personne habitant au lieu-dit « Pied Coucou » n'a pas voulu bouger ; il y avait au moins 40 cm d'eau sur ce secteur.

Le Conseil Général a fermé la voirie au niveau de la ZAC de la Garrigue ; il s'agit de la seule voirie fermée lors de cet événement.

Il n'y a pas eu de débordement du Vidourle. Aucun pont n'a été submergé.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune d'Aimargues***

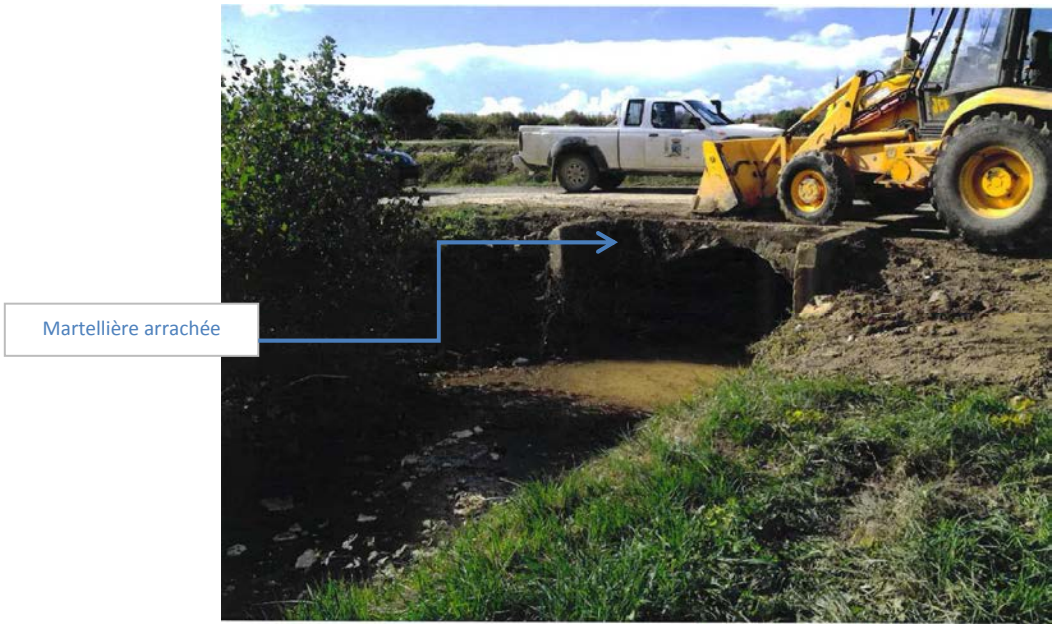

Photographie 1 : Martellière arrachée ***(source : photographie fournie par le directeur des des services techniques de la commune)***

egis eau	**Eléments complémentaires fournis** ***Commune d'Aimargues***

- Chemin des Sarcelles
- Chemin du Rhôny,
- Chemin de l'Estanion,
- Chemin de la Ginouze,
- Chemin en direction du mas Hivernaty,
- Chemin Bas de Nîmes,
- Chemin du Cailar (après le camping Bellevue),
- Chemin de l'abrivado,
- Chemin de Naudel
- Rue Bella Vista

Figure 1 : Sites concernés par l'événement du 10 octobre 2014

Aimargues
VOIRIE COMMUNALE
Estimations des dégâts
Intempéries du 10/10/14

	U	€ ht	Quantité	Total € HT
Reconstruction de chaussée en bi-couche comprenant jusqu' à 50 cm d'épaisseur de GNT 0/31,5	m2	15	700,00	10 500,00 €
Reconstruction de chaussée en enrobé comprenant jusqu' à 50 cm d'épaisseur de GNT 0/31,5	m²	22		- €
Couche de roulement en enrobé	m²	12	1 000,00	12 000,00 €
reconstition d'une route non revêtue avec environ 20cm de 0/31,5	m2	4	2 500,00	10 000,00 €
Emplois avec enrobé à froid	T	800		- €
rétablissement de fossés comprenant curage et évacuation des déblais (1/2 m3/m)	ml	5	1 000,00	5 000,00 €
dégagement de matériaux /déblais sur 50cm et évacuation, compactage du fond de forme	m2	5		- €
comblement de trous par du 0/31,5	m3	20	130,00	2 600,00 €
mise en place de buse diam 400 si tête de buses +	ml	60		- €
si tête de buses +	u	300		- €
mise enplace de buse diam 600 si tête de buses +	ml	90		- €
si tête de buses +	u	440		- €
mise en place de buse diam 800	ml	125		- €
si tête de buses +	u	720		- €
mise en place de buse diam 1000	ml	190		- €
si tête de buses +	u	940		- €
mise en place d'enrochement y compris béton pour jointement et fondation	m3	100		- €
reconstruction de mur de soutènement de 2.00 de haut	ml	600		- €
reconstruction de mur de soutènement de 3.00 de haut	ml	1 000		- €
reconstruction de mur de soutènement de 4.00 de haut	ml	1 500		- €
reconstruction de mur de soutènement de 5.00 de haut	ml	2 300		- €
reconstuction de trottoir de 1m50 de largeur avec bordure et revêtu BB	ml	100		- €
parapet	ml	150		- €
Coussin berlinois	U	760		- €
Passage à gué	m²	1 300		- €
reconstruction de ponts, ponceau	m2	1 300	30,00	39 000,00 €

Somme à valoir	79 100,00 €
Plus value pour difficultés particulières	
MONTANT TOTAL HT	79 100,00 €
TVA 20%	15 820,00 €
MONTANT TOTAL TTC	94 920,00 €

Observations : reconstruction de ponceau : voir devis martelière

Total commune d'Aimargues
Estimations des dégats
Intempéries du 10/10/14

	Montant total €HT	TVA 20 %	Montant total €TTC
Eau potable			
Assainissement			
Réseaux secs			
Voierie communale	79 100,00 €	15 820,00 €	94 920,00 €
Bâtiments communaux			
Montant total	79 100,00 €	15 820,00 €	94 920,00 €

Figure 2 : Estimatif des dégâts lors de l'événement du 10 octobre 2014

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Boissières***

REUNION DU 09/12/2014 REALISE A 16H EN MAIRIE DE BOISSIERES

Personnes présentes : M. le Maire
M. Deschamps, conseiller municipal
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Le Rhôny a débordé. Deux voitures « se sont noyées ». Les véhicules ayant été abandonnés sur place au moment de la crue.

Des débordements se sont produits sur la RD107, probablement 50 cm environ de hauteur d'eau. La route départementale a été coupée par le département au niveau du pont. Aucun autre pont n'a été submergé durant l'événement.

En ce qui concerne le phénomène de ruissellement, un chemin communal amont a été un peu abîmé. Les voiries les plus sujettes au ruissellement sont la rue basse, le chemin du moulin et les escaliers de l'horloge menant à la rue basse.

Aucune maison n'a été inondée.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Boissières***

Photographie 1 : Laisse de crue en amont du pont de Bizac

Photographie 2 : Laisse de crue en amont rive droite du pont de Bizac

Photographie 3 : Laisse de crue en aval rive gauche du pont de Bizac

Photographie 4 : Laisse de crue en aval rive gauche du pont de Bizac

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Calvisson***

REUNION DU 08/01/2015 REALISE A 14H EN MAIRIE DE CALVISSON

Personnes présentes : M. Cruppel, Directeur des Services Techniques
M.Dumas, adjoint aux finances
M.Bouzanquet, responsable des Services Techniques
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Il y a eu des dégâts sur les territoires pentus : beaucoup de ravinements.

Avec le ravinement, la route de Saint Etienne a été coupée naturellement. La RD40 est concernée par le même phénomène.

Sous le pont de la voie verte, il y avait une accumulation d'eau due aux eaux de ruissellement et aux excès en provenance des réseaux d'eaux pluviales.

De par les forts ruissellements, Sinsans était inaccessible. Toutes les rues de Sinsans se sont transformées en torrent.

Au niveau de la combe des Abeils, le chemin a été détérioré.

Le secteur à proximité de la cave est très vite inondé, le phénomène est d'autant plus long quand l'Escattes est haut car le fossé s'écoule mal dans ce cas.

Des habitations ont été inondées au Nord-Ouest en bordure du valat de Payet. Il s'agit d'un ru dont le gabarit est insuffisant, ce qui entraîne des débordements puis du ruissellement. Des murs de clôture se sont effondrés, ce qui a entraîné une vague vers l'aval. Il y avait environ 20 cm d'eau dans les jardins environ 30 minutes après l'effondrement.

Le parking du 8 mai a été touché car il y a eu des débordements en amont du pont qui se sont propagés vers le parking. La RD1 a été coupée au Mazet des Frères par le département. La partie bétonnée du ruisseau de l'Escattes à la traversée du village a été dégradée.

Le pont du Rhôny n’a pas été coupé. La RD137 a été coupée côté Boissières et Nages et Solorgues. Le camping et le village de vacances étaient isolés, cela arrive plusieurs fois par an car le Rhôny déborde souvent sur la RD1.

Les dégâts sur les chemins ont été estimés à 385000 euros HT par le Conseil Général (hors DFCI).

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Calvisson***

Photographie 1 : Laisse de crue en rive gauche aval du Pont de la Lecques

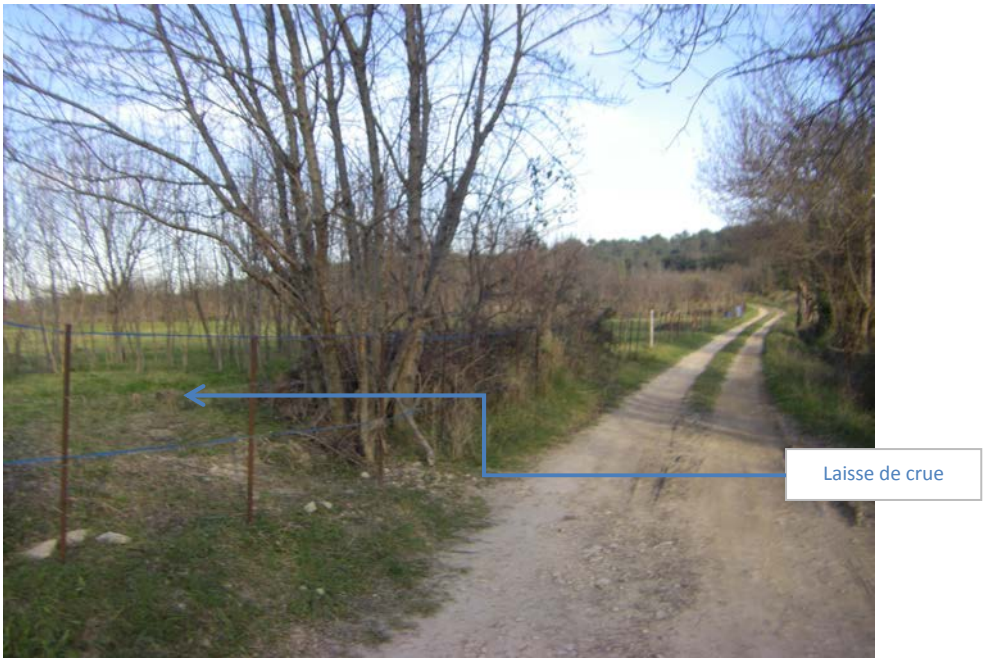

Photographie 2 : Laisse de crue au droit des Lorieux

Photographie 3 : Laisse de crue liée aux débordements de l'Escattes en bordure de la RD107

Photographie 3 : Laisse de crue liée aux débordements de l'Escattes en bordure de la RD107 côté Nord de la voirie

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Caveirac***

REUNION DU 27/11/2014 REALISE A 11H EN MAIRIE DE CAVEIRAC

Personnes présentes : Mmes Codou Brigitte et Christine et de Smet Aurélie
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Les personnes touchées l'ont été à cause de problèmes de ruissellement et non de débordements de cours d'eau. Le centre-ville n'a pas été particulièrement touché. Le quartier le plus touché est celui situé au lieu-dit « Mas de Mourgues ». Le chemin de Mas de Mourgues a été particulièrement impacté.

La RD40 a été coupée par la gendarmerie au niveau du rond-point (point bas) d'Intermarché et à proximité du marchand de légumes côté Nîmes. La RD40 a tendance à concentrer les eaux car elle reçoit les versants sud et nord de la commune. Le chemin de Calvisson a été coupé après l'événement. La route de Clarensac a été coupée sur le territoire communal de Clarensac.

Les plus gros dégâts communaux se situent au niveau de l'Impasse de la Rivière et au niveau du chemin de Calvisson. Le reste des dégâts se situent essentiellement sur de petits chemins de garrigues.

Pour les voiries, le chiffrage des travaux est en cours.

La commune a été classée en CAT NAT.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Caveirac***

Photographie 1 : Détérioration du passage à gué sur le Rianse – secteur des tennis

Photographie 2 : Détérioration du passage à gué sur le Rianse – secteur des tennis

Photographie 3 : Laisse de crue sur ancien ouvrage de la voie ferrée sur le Rianse – secteur des tennis

Photographie 4 : Point de débordement en amont du passage à gué sur le Rianse – secteur des tennis

Photographie 5 : Dégradations en amont du passage à gué sur le Rianse à l'aval du point de débordement– secteur des tennis

Photographie 6 : Voirie détériorée en bordure du Rhôny - Impasse de la Rivière

Laisse de crue – environ 1 m d'eau au droit de l'arbre

Photographie 7 : Laisse de crue sur passage à gué du Rhôny – Nord de la Font d'Arques

Photographie 8 : Mur de clôture écroulé par de fortes arrivées d'eau liée à un phénomène de ruissellement – Route de Clarensac

Photographie 9 : Voirie détériorée en bordure du Rhôny – Route de Calvisson

Photographie 10 : Anse d'érosion en bordure du Rhôny – Route de Calvisson

Photographie 11 : Laisse de crue au niveau du poste GDF situé à proximité de la STEP - Route de Calvisson

Photographie 12 : Laisse de crue au niveau d'un arbre situé à proximité de la STEP– Route de Calvisson

Photographie 13 : Laisse de crue en rive gauche du Rhôny en amont de la STEP– Route de Calvisson

Photographie 14 : Laisse de crue en rive droite du Rhôny en amont du pont du Mas d'Achille– Route de Calvisson

Photographie 15 : Laisse de crue en rive droite du Rhôny en amont du pont du Mas d'Achille signe d'un point de débordement – Route de Calvisson

Photographie 16 : Dégradations de la voirie en aval du pont du Mas d'Achille signe d'un retour des eaux vers le Rhôny – Route de Calvisson

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Clarensac***

REUNION DU 11/12/2014 REALISE A 9H EN MAIRIE DE CLARENSAC

Personnes présentes : M. Mazur, élu
Mme Cadiou, service urbanisme
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Le plus gros problème survenu lors de cet événement a été une rupture de digue au pic de l'événement en rive gauche du Valat du Tal. A la jonction rue de la Saladelle et chemin de Saint Dionisy, il y avait de l'eau « jusqu'aux cuisses ».

Sr la partie amont du Tal, il y a eu de gros déga^ts au niveau de la maison de M.Gimenez.

Sur le Tal, entre la RD1 et le chemin de Maruéjols à Clarensac, le terrain de M.Calvet a eu de l'eau ; l'habitation n'a pas été inondée.

Sur le Tal, entre le chemin de Maruéjols à Clarensac et le chemin de Calvissson, les bassins de rétention étaient plein ; les eaux ont donc déversés sur la voirie, il y avait environ 15-20 cm d'eau. Les habitations n'ont pas été touchées.

Le long du chemin de Saint Dionisy, il y a eu de nombreux dégâts : clôtures effondrées, maison touchée.

Sur le secteur de la salle Marcel Aigon, un avaloir fonctionne mal ; des maisons sont ainsi inondées.

Les arènes, point bas d'un secteur de ruissellement, ont été recouvertes de 80 cm à 1 m d'eau.

Il y avait environ 45 cm d'eau sur le chemin de la Fontaine Sorbier.

Un gros point noir se situe au niveau des Garrès où une maison a été inondée par le ruissellement et les problèmes de remontées d'égouts.

Sur le secteur du chemin de la Font du Rouve, le cours d'eau déborde vers un bassin de rétention peu profond, puis vers une maison dont la clôture a été détruite. Le même cours d'eau a également débordé en amont de la RD14 en rive droite.

Au niveau de l'impasse des Lavandes, il y eu environ 40-50 cm d'eau dus au ruissellement ; le pluvial y était bouché.

En bordure du Rhôny, il y a eu environ 50 cm d'eau sur le secteur du chemin des Garrets.

De nombreux axes routiers ont été coupés.

Les dégâts ont été chiffrés à 12860 euros HT sur les voiries, 700 euros HT pour l'eau potable et 300 euros HT pour l'assainissement pluvial.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Clarensac***

Photographie 1 : Rue du la Saladelle – rupture de digue en rive gauche du Tal

Photographie 2 : Bassin de rétention sur le Tal– surverse

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Clarensac***

Quelques éléments de terrain recueillis lors de la visite de terrain réalisée avec M. Dauphin, personne travaillant pour les services techniques de la ville de Clarensac, le 19 janvier 2015.

Photographie 3 : Bordures abîmées au niveau de l'impasse des tamaris

Photographie 4 : Affaissement du chemin de St Dionisy

Photographie 5 : Habitation au droit de la rupture de digue du Tal

Photographie 6 : Dégâts sur la partie aval du chemin de St Dionisy

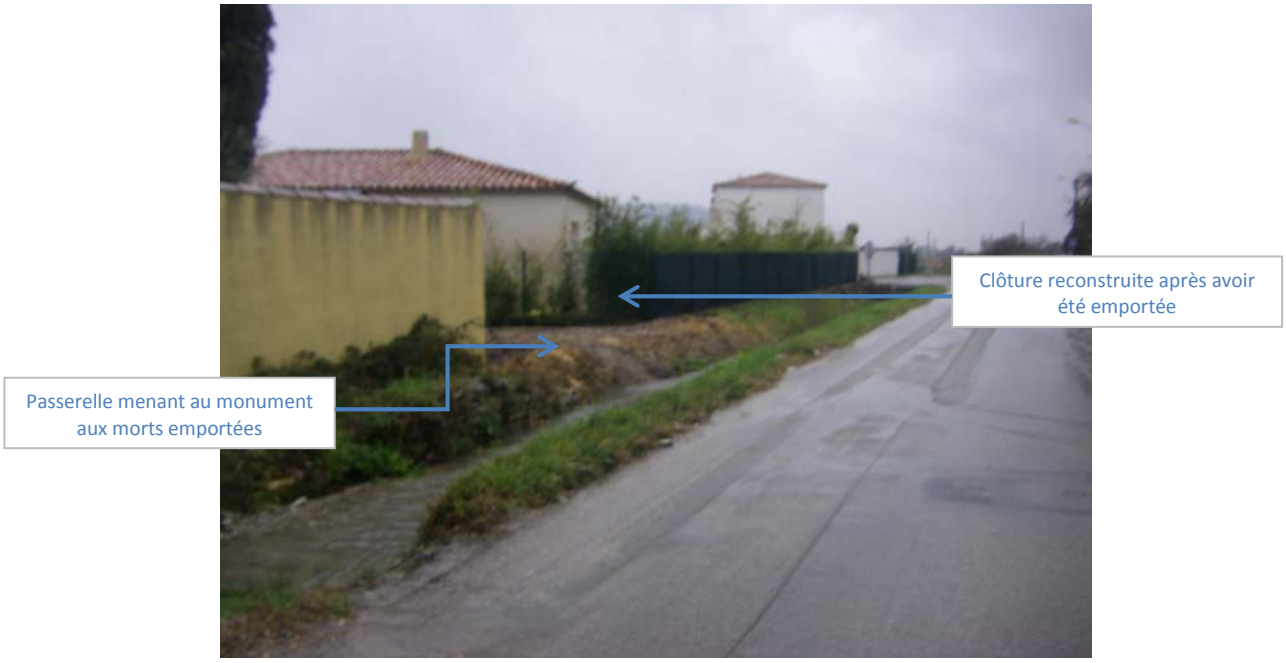

Photographie 7 : Dégâts sur la partie aval du chemin de St Dionisy

Photographie 8 : Clôture emportée au niveau du nouveau lotissement des marguerites

Photographie 9 : Laisses de crue au niveau de la station d'épuration de Clarensac

Photographie 10 : Anse d'érosion en bordure du Tal à l'aval de la route de Saint Côme

Photographie 11 : Fossé bouché sur le chemin de la carrière vieille – beaucoup d'eau sur ce chemin

Photographie 12 : Plaque de goudron emportée au niveau du chemin du Moulon

Photographie 13 : Effondrement de talus au niveau du chemin de Canteperdrix

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Codognan***

REUNION DU 13/01/2015 REALISE A 9H AUX SERVICES TECHNIQUES

Personnes présentes : M. Dubois, services techniques
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Il y a surverse au niveau du pont de la Vedière. Globalement, les eaux sont venues buter sur les digues. Il n'y a pas eu de riverains inondés.

Il y a eu des embâcles au niveau du pont de Mas Destier ainsi qu'au niveau du siphon du Bas-Rhône.

Il y a eu des dégâts sur la voirie rue de la Vedière, la barrière du pont a également été arrachée et le chemin communal en amont de cette rue en rive droite du Rhôny a également été détérioré. Au droit du lotissement la Tuillière, la digue était en limite de débordement.

Il y a eu par contre des remontées d'eau sur voirie dues au niveau haut du Rhôny, notamment dans la rue du Rhôny et dans la rue des jardinets.

Il n'y a pas eu de problème en lien avec le ruissellement.

Points abordés lors de la réunion avec Mme Jagoudet à 9h30

Le bras secondaire au même niveau que le pont de la Croisette déborde avant le bras principal. Au niveau du pont de la Croisette, le niveau a atteint quasiment le deuxième barreau. En aval immédiat de ce pont, en rive gauche, les eaux étaient en limite de passer sur le chemin.

Les entreprises au niveau du lieu-dit « le Moulin » ont été évacuées.

Il n'y a pas eu de riverains inondés, seulement des jardins.

Le niveau d'eau est monté très rapidement.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Codognan***

Photographie 1 : Débordements sur le pont de la Vedière à 7h50 ***(source : photographie fournie par la représentante de la commune)***

Photographie 2 : Barrière endommagée sur le pont de la Vedière (source : photographie fournie par la représentante de la commune)

Photographie 3 : Barrière endommagée sur le pont de la Vedière (source : photographie fournie par la représentante de la commune)

Photographie 4 : Pont de la Croisette à 9h30 (source : photographie fournie par la représentante de la commune)

Photographie 5 : Niveau atteint au niveau du pont de la Croisette

Photographie 6 : Laisse de crue en amont de la rue de Vedière

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Congénies***

REUNION DU 09/12/2014 REALISE A 14H EN MAIRIE DE CONGENIES

Personnes présentes : M. le Maire
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Au lieu-dit « Montadou », 50 m de voiries ont été dégradés le 29 septembre 2014 ; les dégradations ont été accentuées par l'événement du 10 octobre 2014. A noter que sur ce secteur, deux pièges à graviers sont présents.

Sur le Tourelle, des embâcles au niveau de la grille présente sur le secteur des écoles ont entraîné une surverse et l'inondation de la chaussée. Un dos d'âne redirige les eaux vers le lit du cours d'eau. Les niveaux d'eau étaient tels que les eaux ont en partie surversé sur le dos d'âne. A noter que certaines habitations ont été inondées par les remontées d''eau du Tourelle sur le secteur où ce dernier passe en souterrain.

Il y a eu des débordements au niveau du chemin de Fontvieille, les eaux se sont propagées Avenue de la Fontaine puis Avenue de la Gare.

Le chemin de la Tombe a été submergé dans le secteur du Saintignières.

Aucune voirie n'a été coupée.

Plusieurs chemins ont par contre été endommagés :

- le chemin de Pasquier l'a été un peu,
- celui en bordure du ruisseau de Saintignières l'a été fortement,
- le chemin menant à la déchetterie,
- chemin de Maille l'a été un peu.

A noter que le 29 septembre, un problème ponctuel s’est produit au niveau d’une patte du rond-point du fait que des fossés et des buses étaient obstrués. Suite à cet événement des travaux ont été entrepris, ainsi, aucun problème n’a été observé lors de l’événement du 10 octobre.

L’ensemble des dégâts se chiffre à un montant de 20000 euros HT (15000 euros de voiries communales et 5000 euros de chemins ruraux).

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Congénies***

Photographie 1 : Piège à graviers – beaucoup de dépôts suite à la crue

Photographie 2 : Chemin à l'aval des 2 pièges à graviers – voirie fortement dégradée

Photographie 3 : Route menant à la déchetterie – voirie fortement dégradée

Photographie 4 : Chemin du Pesquier – voirie dégradée

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Langlade***

REUNION DU 11/12/2014 REALISE A 11H30 EN MAIRIE DE LANGLADE

Personnes présentes : M. le Maire
M. Rochette, adjoint
M.Paccoud, agent des services techniques
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Lors de cet événement, il y a eu des problèmes de ruissellement au niveau du rond-point, environ 30 cm d'eau dus au problème d'écoulement lié au niveau haut du Rhôny. La route a été inondée mais pas de bâtiments ; on ne pouvait donc ni monter, ni descendre de Langlade.

Il y avait plus de 50 cm sur l'ouvrage du Rhôny. Plusieurs routes ont été coupées.

Il y a eu beaucoup de ruissellement, globalement à partir des écoles. Le secteur du lavoir a également été touché. La route de la Calade a été touchée. Des maisons ont été inondées sur le secteur de la RD14, du Boulidou et des Comminques.

Beaucoup de murs de clôture se sont écroulés de par la vitesse des écoulements.

Les problèmes de ruissellement ont été rencontrés lors de l'événement du 29 septembre. Des curages ont été réalisés entre le 29 septembre et le 10 octobre.

Les dégâts sur voiries et DFCI ont été estimés à 89000 euros HT.

Les pistes DFCI les plus sinistrées sont les suivantes : B13, B17, B18, B20, B21, B22, B24, B25, B26, B32, B33, B34, B35 et B132 et les routes les plus endommagées sont les suivantes : chemin de la déchetterie, chemin de St Dionisy, rue de la calade, rue du velat des comminques, chemin de l'aire, chemin de l'aire vieille, chemin des lavandières, chemin de vigne croze, chemin des combes, route des pinèdes, chemin de Caveirac, chemin des lauzières, chemin du vignaud, chemin de la coste,

chemin des écoliers, chemin des cousses, chemin de font barin, chemin de tres patas, chemin des comminques et le cimetière.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Langlade***

Photographie 1 : Plaine du Rhôny ***(source : photographie fournie par M.le Maire)***

Photographie 2 : Rond-point au lieu-dit Font Barin ***(source : photographie fournie par M.le Maire)***

Photographie 3 : Voie verte ***(source : photographie fournie par M.le Maire)***

Photographie 4 : Velât des comminques – dégradation de la voirie ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques)***

Photographie 5 : Velât des comminques – dégradation de la voirie ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques)***

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de le Cailar***

REUNION DU 09/12/2014 REALISE A 9H30 EN MAIRIE DE LE CAILAR

Personnes présentes : M. le Maire
M. Salert, adjoint
Mme Herrero, DGS
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Lors de cet événement, des problèmes de solidité des parapets sont apparus avec la création de fissures. Des fissures sont également visibles sur le secteur situé à proximité de la confluence avec le Vistre.

Le pont de Laute s'est effondré suite à la crue, le samedi 11 octobre. Il a été mis à mal au niveau des piles.

Plusieurs voiries ont été touchées : Avenue Emile Jamais, le C2, le C108, le C104 et le chemin de Marsillargues.

Les dégâts sur voiries et parapets ont été estimés à 37600 euros HT.

Aucune maison n'a été inondée.

Lors de cet événement, on peut noter que :

- il n'y a pas eu de débordements importants du Vistre,
- le Vistre a débordé en rive gauche sur un secteur sans enjeux, les eaux redescendent vers les marais,
- l'espace de la Méjane entre la digue de premier et de second rang n'était pas plein,
- le Rhôny a débordé en aval du Pont de l'Hôpital, en rive gauche,

- la RD6572 a été inondée ainsi qu'une partie du giratoire au pic de la crue,
- il n'y a pas eu de problèmes liés au ruissellement (environ 10 cm Avenue Jean Macé),
- la machine de Surville a dû être ouverte, mais pas complétement,
- les mas à l'aval non pas été inondé.

A noter que l'EPTB s'est rendu sur place pour noter les désordres observés et qu'il est prévu de changer les modalités de gestion de la machine de Surville.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de le Cailar***

Photographie 1 : Passerelle sur le Rhôny - Avenue Emile Jamais ***(source : photographie fournie par la commune)***

Photographie 2 : Pont de Laute ***(source : photographie fournie par la commune)***

Photographie 3 : Aval du pont de Laute ***(source : photographie fournie par la commune)***

Photographie 4 : Pont de Laute ***(source : photographie fournie par la commune)***

Photographie 5 : Parapets en aval de la machine de Surville ***(source : photographie fournie par la commune)***

Photographie 6 : Pont de l'Hôpital ***(source : photographie fournie par la commune)***

Photographie 7 : Pont de l'Hôpital ***(source : photographie fournie par la commune)***

Photographie 8 : Laisse de crue au niveau du château d'eau

Photographie 9 : Chemin de Marsillargues – lieu de passage des eaux vers le stade

Photographie 10 : Chemin de Marsillargues – fossé comblé par l'événement

Photographie 11 : Voirie détériorée au droit des parapets

Photographie 12 : Fissure sur les parapets le long de la RD104

Photographie 13 : Fossé encore en eau au niveau du stade

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de le Cailar***

Quelques éléments de terrain recueillis lors de la visite de terrain réalisée avec M. Salert le 9 décembre 2014.

Photographie 14 : Niveau atteint au niveau du château d'eau

Photographie 15 : Pont de Laute détruit

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Mus***

REUNION DU 11/12/2014 REALISE A 14H EN MAIRIE DE MUS

Personnes présentes : M. Duplan, adjoint
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Il n'y a pas eu de phénomène important. Personne n'a été inondé.

Le Rhôny « n'est pas venu jusque sur Mus ».

Quelques voiries ont été abîmées, cela s'est vu après coup.

Rien de particulier à signaler.

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Nages et Solorgues***

REUNION DU 9/12/2014 REALISE A 12H SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Personnes présentes : M. Chambelland, adjoint
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Lors de cet événement, seul le Rhôny a débordé. La RD137 a été coupée par la commune. Le Conseil Général a coupé du côté de Calvisson.

Le seul dégât mineur qui a été déploré est au niveau du chemin de la Carriérasse où un tampon a été soulevé et 10 m de goudron ont été endommagé.

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Nages et Solorgues***

Photographie 1 : Secteur en rive gauche à l'aval de la RD137 ***(source : photographie fournie par le représentant communal)***

Photographie 2 : Secteur en rive gauche à l'aval de la RD137 (source : photographie fournie par le représentant communal)

Photographie 3 : Secteur en rive gauche à l'aval de la RD137 (source : photographie fournie par le représentant communal)

Photographie 4 : Secteur en rive gauche à l'aval de la RD137 (source : photographie fournie par le représentant communal)

Photographie 5 : Secteur en rive gauche à l'aval de la RD137 (source : photographie fournie par le représentant communal)

Photographie 6 : Secteur en rive gauche à l'aval de la RD137 (source : photographie fournie par le représentant communal)

Photographie 7 : Secteur en rive gauche à l'aval de la RD137 (source : photographie fournie par le représentant communal)

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Saint Côme et Maruéjols***

REUNION DU 27/11/2014 REALISE A 14H30 EN MAIRIE DE SAINT COME ET MARUEJOLS

Personnes présentes : M. le Maire

Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

Des débordements du ruisseau du Jeu de Boules (Rivière du Village) se sont produits au niveau de la route de Maruéjols. L'ouvrage sous la route a été obstrué par un arbre, la rampe amont s'est ainsi couchée et la vague s'est propagée vers la rampe aval. Par mesure de précaution, la rampe aval a été enlevée. Le niveau atteint est environ le même que celui atteint en 1988. Plusieurs bâtiments en rive gauche et en rive droite ont été touchés.

La route de Calvisson a également été inondée suite aux débordements de la rivière du Village. Elle n'a cependant pas été coupée. Le niveau atteint au niveau du pont se situe entre le bloc béton et le premier barreau.

Des personnes habitant en bordure du Merlanson, sur la partie aval de la commune, ont été évacuées par les pompiers.

Parmi les autres points particuliers de débordements :

- au niveau du Mas de Blèze, le Rieutord a sauté sur la route de Saint Côme et Maruéjols,
- au niveau de Maruéjols, les débordements se sont produits uniquement sur les jardins situés en contrebas du hameau,
- la rivière du Moulin a sauté en rive droite en aval de la route de Calvisson.

La commune a été particulièrement impactée au niveau de ses voiries amont, notamment sur le secteur du Mas de Reboul.

Les dégâts sur voiries ont été estimés à 70 000 euros HT par une entreprise et à 52704 euros HT par le Conseil Général.

Attentes d'EGIS Eau

M. le Maire doit faire parvenir à EGIS Eau une vidéo permettant de visualiser les débordements s'étant produits route de Calvisson.

Informations à faire parvenir à :

Sandra Chambon

EGIS Eau

889, rue de la Vieille Poste – CS89017

34000 Montpellier Cédex 2

Tél : 04.67.13.90.00

Mail : sandra.chambon@egis.fr

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Saint Côme et Maruéjols***

Photographie 1 : La rampe amont du pont sur la rivière du Village s'est couchée – route de Clarensac

Photographie 2 : Débordement de la rivière du Village au niveau de la route de Maruéjols

Photographie 3 : Rivière du Moulin au niveau de la route de Sinsans – laisses de crue

Photographie 4 : Rivière du Moulin au niveau de la route de Sinsans – voirie dégradée

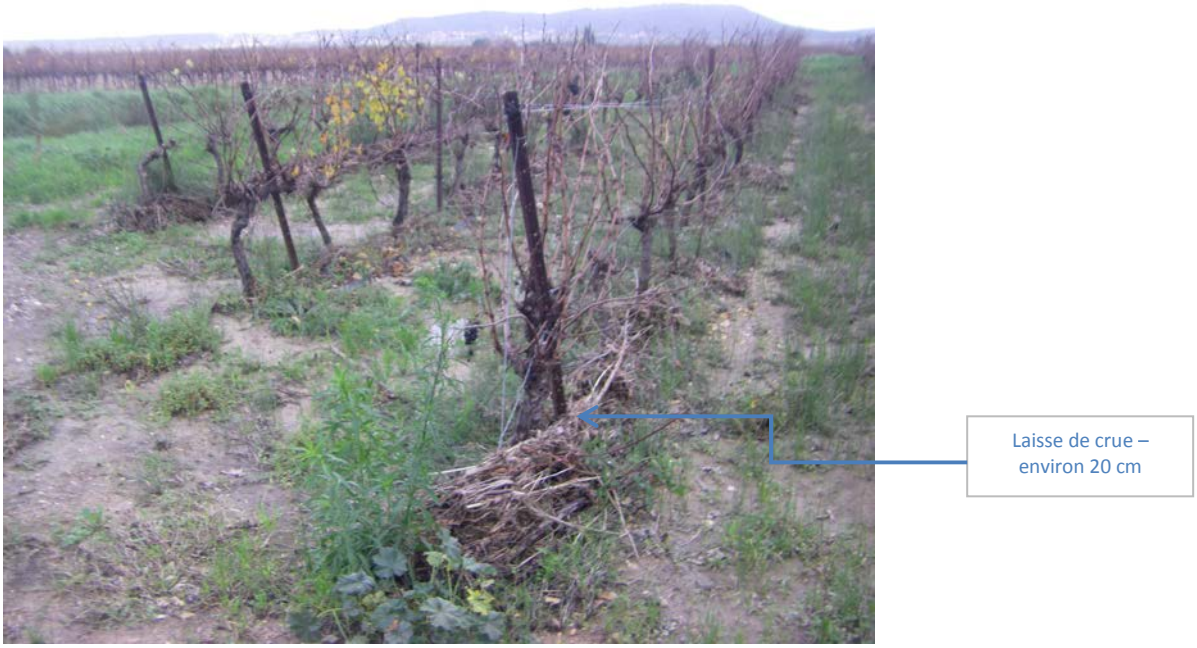

Photographie 5 : Rivière du Moulin au niveau de la route de Sinsans – zoom sur les laisses de crue

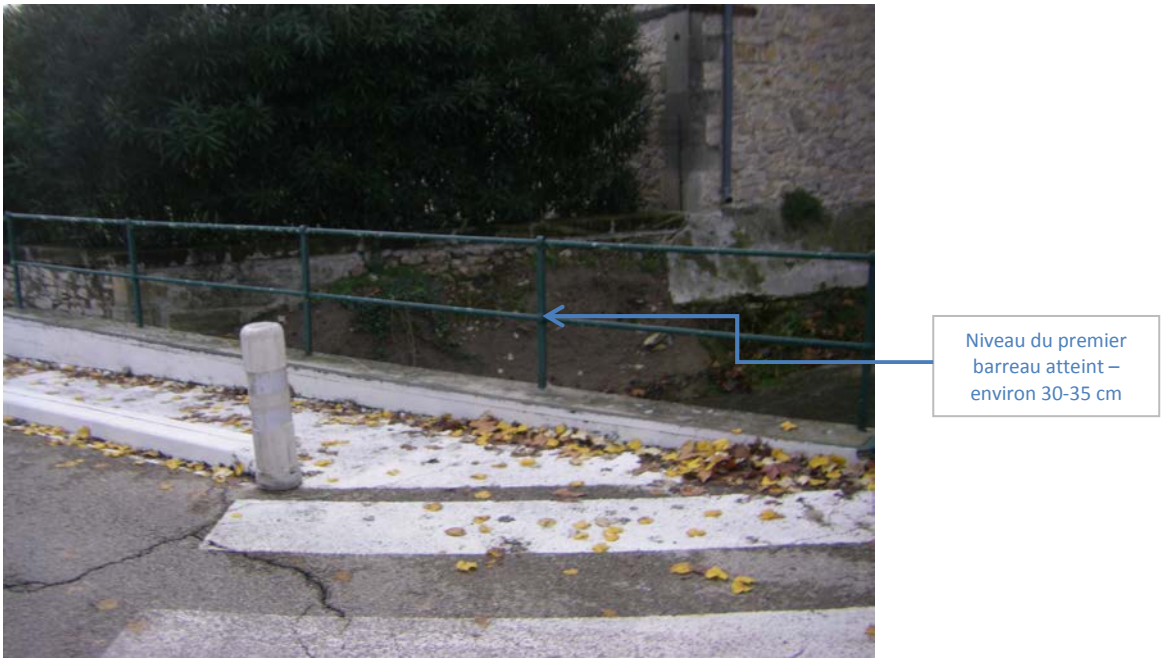

Photographie 6 : Rivière du Village au niveau de la RD1 – niveau atteint

Photographie 7 : Rivière du Moulin au niveau de la RD1 – laisses de crue visible en rive gauche

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Saint Dionisy***

REUNION DU 27/11/2014 REALISE A 9H EN MAIRIE DE SAINT DIONISY

Personnes présentes : M. le Maire (M.Gabach)
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

La commune a connu des problèmes de ruissèlement lors de cet épisode. Beaucoup de voiries ont été abîmées.

Le secteur le plus touché est la rue de la Calade. Un restaurant a été inondé. Il y a eu beaucoup de charriage, des cailloux notamment.

Globalement, le réseau pluvial a été insuffisant.

La commune a environ 29 000 euros HT de travaux sur voiries.

Dans la plaine du Rhôny, des merlons dégradés par la Lyonnaise des eaux puis reconstitués ont été emportés par les eaux. Un agriculteur les a reconstitués sans autorisation.

Tous les ponts du Rhôny, à l'exception de celui du Pont des Vieux ont été submergés.

Une seule route a été coupée, il s'agit de la route menant au Pont de Peyre (route fréquentée), la barrière au niveau de l'embranchement avec la RD40 a été fermée.

M. le Maire nous a donné un tracé approximatif de la zone inondée en rive gauche pour le Rhôny (plaine secteur classiquement inondé).

Attentes d'EGIS Eau

M. le Maire doit faire parvenir à EGIS Eau des photographies de crue prises lors de cet événement.

Informations à faire parvenir à :

Sandra Chambon

EGIS Eau

889, rue de la Vieille Poste – CS89017

34000 Montpellier Cédex 2

Tél : 04.67.13.90.00

Mail : sandra.chambon@egis.fr

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Saint Dionisy***

Photographie 1 : Laisse de crue sur le Pont de Peyre

Photographie 2 : Barrière ayant été fermée lors de l'événement – route menant au Pont de Peyre

Photographie 3 : Route dégradée – secteur les Redonnes

Photographie 4 : Merlon dégradé – secteur de confluence avec le Rieutord

Photographie 5 : Laisses de crue sur le Rhôny – secteur de confluence avec le Rieutord

Photographie 6 : Laisse de crue sur le Rhôny – secteur de confluence avec le Rieutord

egis eau	**COMPTE-RENDU DE REUNION** ***Commune de Vergèze***

REUNION DU 08/01/2015 REALISE A 11H EN MAIRIE DE VERGEZE

Personnes présentes : M. le Maire
M.Monnier, adjoint
Mme Massipseban, DGS
Sandra Chambon, EGIS Eau

Objectifs principaux de la réunion

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune des informations sur la crue du 10 octobre 2014 :

- niveaux atteints,
- points de débordement,
- secteurs inondés,
- routes inondées et coupées,
- sens d'écoulement,
- facteurs aggravant l'inondation (embâcles…),
- dégâts constatés,
- type d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau…),
- ensemble des informations en lien avec l'événement…

Points abordés lors de la réunion

La commune a indiqué en début de réunion que la cartographie SAFEGE en amont de la RN113, à l'Ouest de la piste cyclable était un point problématique de par les enjeux futurs d'urbanisation sur cette zone. La révision du Plu est prévu en 2015.

Concernant la crue du 10 octobre 2014, le Rhôny est sorti sur la RD139. La commune a dû mettre en place un merlon en terre en rive gauche du Rhôny au droit de la RD139 et du début de la digue afin d'éviter le contournement de la digue par les eaux.

Au plus fort de la crue, les eaux sont montées jusqu'au pied du rond-point. La route de Calvisson a été coupée avant la RD139. Cette dernière a été coupée par le département. Les débordements se font en premier lieu au niveau du coude formé par le Rhôny en aval de l'A9.

Une autre conséquence a été le non fonctionnement des clapets anti-retour ou le niveau du Rhôny qui ont entrainé des remontées par le pluvial, notamment sur le secteur « des chèvrefeuilles ».

Il n'y a pas eu de débordements sur le secteur du « Moulin du Chat ».

Il n'y a pas eu de riverains inondés.

Peu de dégâts sont à déplorer lors de cette crue. Il y a environ 4000 euros HT de dégâts sur voirie. A noter que lors de la crue du 29 septembre, l'ouvrage hydraulique du Pascalet a été endommagé en rive gauche sur sa partie amont (les enrochements ont été emportés) et au niveau de sa pile centrale.

La dernière fois que le Rhôny était passé sur la RD, c'était en 2002.

Lors de cet événement, aucun phénomène de ruissellement particulier n'a été noté. Aucune route n'a dû être coupée en dehors de la route départementale. Il n'y pas eu d'eau au niveau du chemin de la Monnaie.

Attentes d'EGIS Eau

Mme Massipseban doit faire parvenir à EGIS Eau des photographies complémentaires de crue prises lors de cet événement par mail.

Informations à faire parvenir à :

Sandra Chambon

EGIS Eau

889, rue de la Vieille Poste – CS89017

34000 Montpellier Cédex 2

Tél : 04.67.13.90.00

Mail : sandra.chambon@egis.fr

egis eau	**Eléments de terrain complémentaires** ***Commune de Vergèze***

Photographie 1 : Rue du Rhôny ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 2 : Parking du Moulin du Chat ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 3 : Pont du Rhôny RD139 ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 4 : RD139 Tortue ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 5 : Rue du Rhôny ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 6 : Avenue du maréchal Juin - Oliviers ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 7 : UNAC - Tortue ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 8 : UNAC - Tortue ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 9 : Avenue du Maréchal Juin ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 10 : Rue du Rhôny ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 11 : Avenue du Maréchal Juin ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 12 : Merlon TV UNAC-Tortue ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 13 : Chemin des Neuf Ponts ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 14 : Parking Moulin du Chat ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 15 : Neufs Ponts – Voie SNCF ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 16 : Aval voie SNCF ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 17 : Vue amont voie SNCF ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 18 : Débordement pluvial Super U ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

Photographie 19 : Rond-point RD139 ***(source : photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune)***

ANNEXE 9 : Synthèse cartographique de la crue du 10/10/2015 et fiches

FICHE DE TEMOIGNAGE

egis eau

COURS D'EAU
Ruissellement

COMMUNE (lieu-dit)
Saint Dionisy

N° de témoignage ou de laisse de crue
1 - rencontre réalisée le 27/11/2014

PLAN DE SITUATION

	Personne rencontrée	Informations recueillies
TEMOIGNAGE	Propriétaires du Restaurant situé à l'angle formé entre la Route de Calvisson et l'Avenue de la Gare	Le restaurant a été inondé 4 fois en 2 jours. L'eau arrive de "la Calade". Le dos d'âne réalisé à proximité du restaurant ramène les eaux vers celui-ci. Il est fréquemment inondé depuis que la route a été refaite et réhaussée. Le niveau de l'eau dans la rue a atteint environ le niveau des genoux, soit environ le niveau haut de la deuxième marche de la maison située en face du restaurant. Une vidéo est disponible ayant été prise lors de cet événement.

NIVEAU OBSERVE

niveau haut de la seconde marche atteint

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Saint Dionisy

N° de témoignage ou de laisse de crue
2

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
/	/

NIVEAU OBSERVE

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rianse

COMMUNE (lieu-dit)
Caveirac

N° de témoignage ou de laisse de crue
3 - rencontre réalisée le 27/11/2014

PLAN DE SITUATION

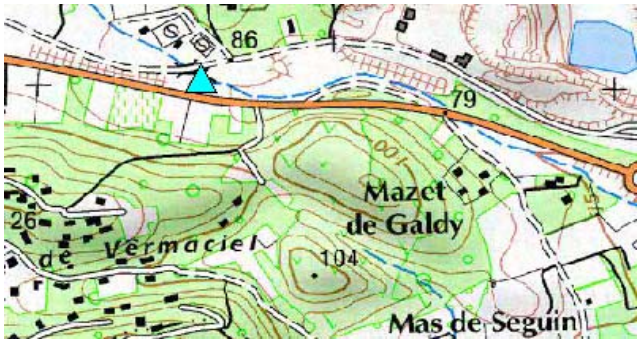

TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	Mme De Smet responsable du service développement urbain - cadre de vie sur la commune de Caveirac	PHE recueillie avec Mme De Smet.

NIVEAU OBSERVE

Laisse de crue – 15 cm d'eau par rapport au niveau aval de l'ouvrage

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Caveirac

N° de témoignage ou de laisse de crue
4 - rencontre réalisée le 27/11/2014

PLAN DE SITUATION

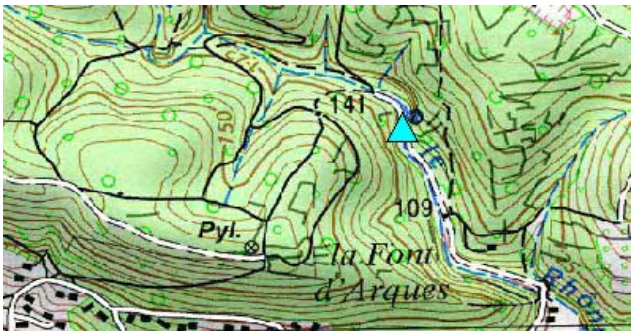

TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	Mme De Smet responsable du service développement urbain - cadre de vie sur la commune de Caveirac	PHE recueillie avec Mme De Smet.

NIVEAU OBSERVE

Laisse de crue – environ 1 m d'eau au niveau de l'arbre en rive gauche du passage à gué

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Caveirac

N° de témoignage ou de laisse de crue
5

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	/	/

NIVEAU OBSERVE

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rivière du Village (Ruisseau du Jeu de Boules)

COMMUNE (lieu-dit)
Saint-Côme-et-Maruéjols

N° de témoignage ou de laisse de crue
7 - rencontre réalisée le 27/11/2014

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
M.le Maire	L'ouvrage sous la route a été obstrué par un arbre, la rampe amont s'est ainsi couchée et la vague s'est propagée vers la rampe aval. Par mesure de précaution, la rampe aval a été enlevée. Le niveau atteint est environ le même que celui atteint en 1988. Plusieurs bâtiments en rive gauche et en rive droite ont été touchés.

NIVEAU OBSERVE

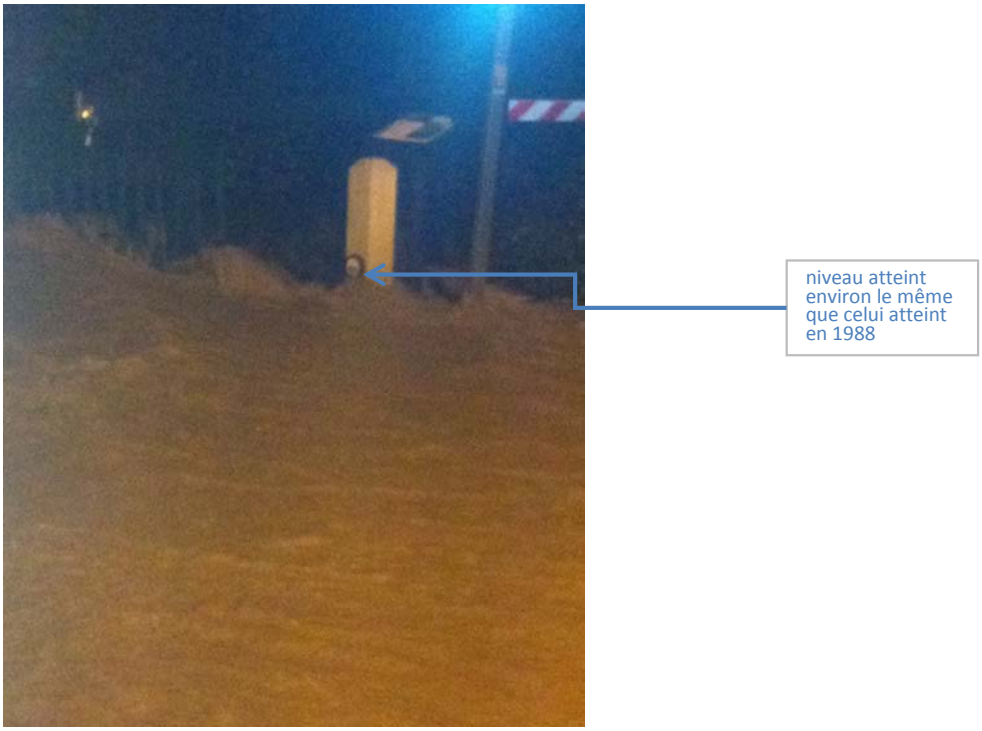

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rivière du Village (Ruisseau du Jeu de Boules)

COMMUNE (lieu-dit)
Saint-Côme-et-Maruéjols

N° de témoignage ou de laisse de crue
8

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
M.le Maire	La route de Calvisson a également été inondée suite aux débordements de la rivière du Village. Elle n'a cependant pas été coupée. Le niveau atteint au niveau du pont se situe entre le bloc béton et le premier barreau.

NIVEAU OBSERVE

niveau atteint lors de l'événement 30-35 cm envrion par rapport au-dessus du rebord béton

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Valat du Tal

COMMUNE (lieu-dit)
Clarensac

N° de témoignage ou de laisse de crue
9 - rencontre réalisée le 19/01/2015

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	M. Dauphin, personne travaillant pour les services techniques de la ville	Niveau d'eau atteint au niveau de la station d'épuration levé avec M.Dauphin dans le cadre d'une visite de terrain.

NIVEAU OBSERVE

niveau atteint de l'ordre de 50 cm sur la clôture de la station d'épuration

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Codognan

N° de témoignage ou de laisse de crue
10 - rencontre réalisée le 13/01/2015

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
Mme Jacoudet, DGS de la commune de Codognan	Le Rhôny a atteint environ le 2nd barreau au niveau du pont de la Croisette. Une photographie a été fournie par Mme Jacoudet.

NIVEAU OBSERVE

Niveau atteint : environ 2nd barreau – soit environ 85 cm d'eau par rapport au niveau de la voirie

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Codognan

N° de témoignage ou de laisse de crue
11

PLAN DE SITUATION

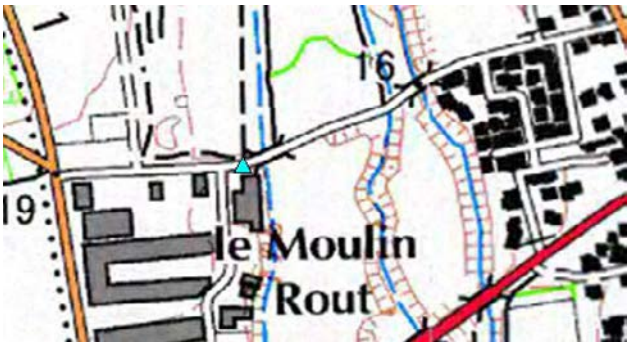

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
/	Photographie récupérée sur internet. Prise au pic de crue?

NIVEAU OBSERVE

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Le Cailar

N° de témoignage ou de laisse de crue
12 - rencontre réalisée le 09/12/2014

PLAN DE SITUATION

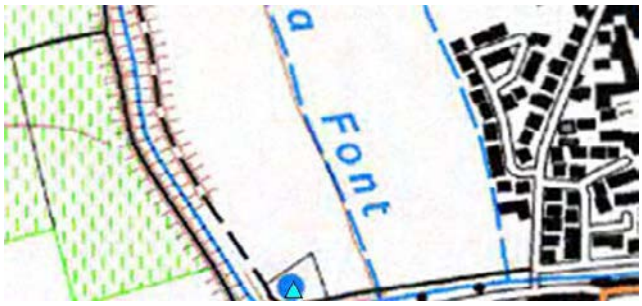

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
M.Salert, élu de la commune du Cailar	Le niveau atteint correspond approximativement au niveau du tas de sable situé à proximité du pied du château d'eau.

NIVEAU OBSERVE

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Le Cailar

N° de témoignage ou de laisse de crue
13 - rencontre réalisée le 09/12/2014

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
/	Photographie fournie par les services de la commune.

NIVEAU OBSERVE

Niveau atteint minimum : quelques mètres linéaire de surverse

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Vergèze

N° de témoignage ou de laisse de crue
14 - suite à une rencontre réalisé avec les représentants communaux le 08/01/2015

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
/	Photographie fournie par l'agent des services techniques de la commune.

NIVEAU OBSERVE

FICHE DE TEMOIGNAGE

COURS D'EAU
Rhôny

COMMUNE (lieu-dit)
Vergèze

N° de témoignage ou de laisse de crue
15 - rencontre réalisée le 08/01/2015

PLAN DE SITUATION

TEMOIGNAGE

Personne rencontrée	Informations recueillies
M.le Maire	Le Rhôny est monté approximativement jusqu'au pied du rond-point du moulin du Chat. Une photographie du secteur a été fournie par les services municipaux.

NIVEAU OBSERVE

Niveau atteint - approximativement au niveau du carrefour formé avec le rond-point du Moulin du Chat

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

VERGÈZE

village de vacances et camping isolés

D 275
D 1
Planas
Mouillère
Mazet de Faravèle
Mas de Védel
Moulin de Pascalet
Puech de Pascalet
Mas de Pascalet
Mas Rouge
A 9
la Languedocienne
Chapel
Mazet de Martignon
Combe Loubet
Puech de Montfajon
les Pins du Thabor
Pyl.
Aire de Repos de Vergèze Nord
Morts
des
Puech de Taris
Puech du Rhony
Anc. min.
Aire de Repos de Vergèze Sud
Mais. de retr.
Coll.
Mazet de Coste
Mazet
D 139
Montée de Brousse
les Molières
Chemin de Sommières
Mazet de Sauvent
Chat. d'eau
Tombe d'Abraham
les Vestidès
Rhony
les Abels
les Cabanes
Mazet de Zozo
le Moulin du Chat
Puech de Mus
Éc.
Arène
Vergèze
le Mas Liotard
Entre Vignes
Éol.
le Muscat
Chât. d'eau
Gare
Mus
Déchett.
Mossen
les Mas
les Brézines
Malacorade
le Fès
Piste cyclable la Monnaie
Tf.
Ancienn
Coop.
Quiquillon
Chemin de
remontées du pluvial Chévrefeuilles
la Croix de Fer
Mas Picheral
D 842
D 842a
les Mourgues
déborde avant bras principal
en limite de surverse sur chemin
le Clus
le Grand Noyer
Codognan
le Terras
Arènes
Tourneze

Légende

- point de débordement
- sens de débordement
- témoignage - information visuelle
- route coupée
- limite approximative de la zone inondée selon témoignage
- secteur touché
- pont submergé
- informations
- voirie détériorée
- pont détérioré
- limite communale

Echelle : 1 / 5 000

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

ST DIONISY

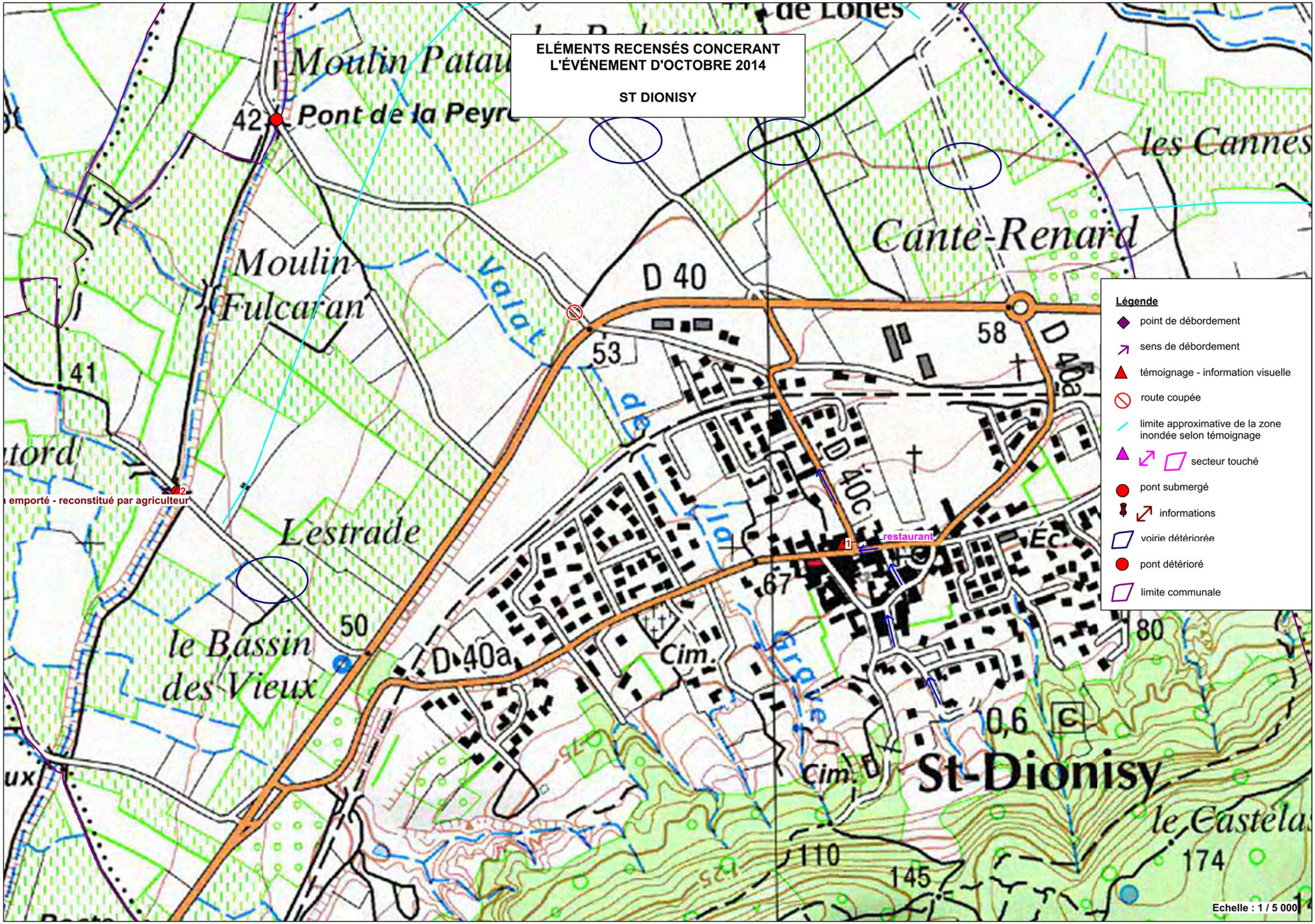

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

ST CÔME ET MARUÉJOLS

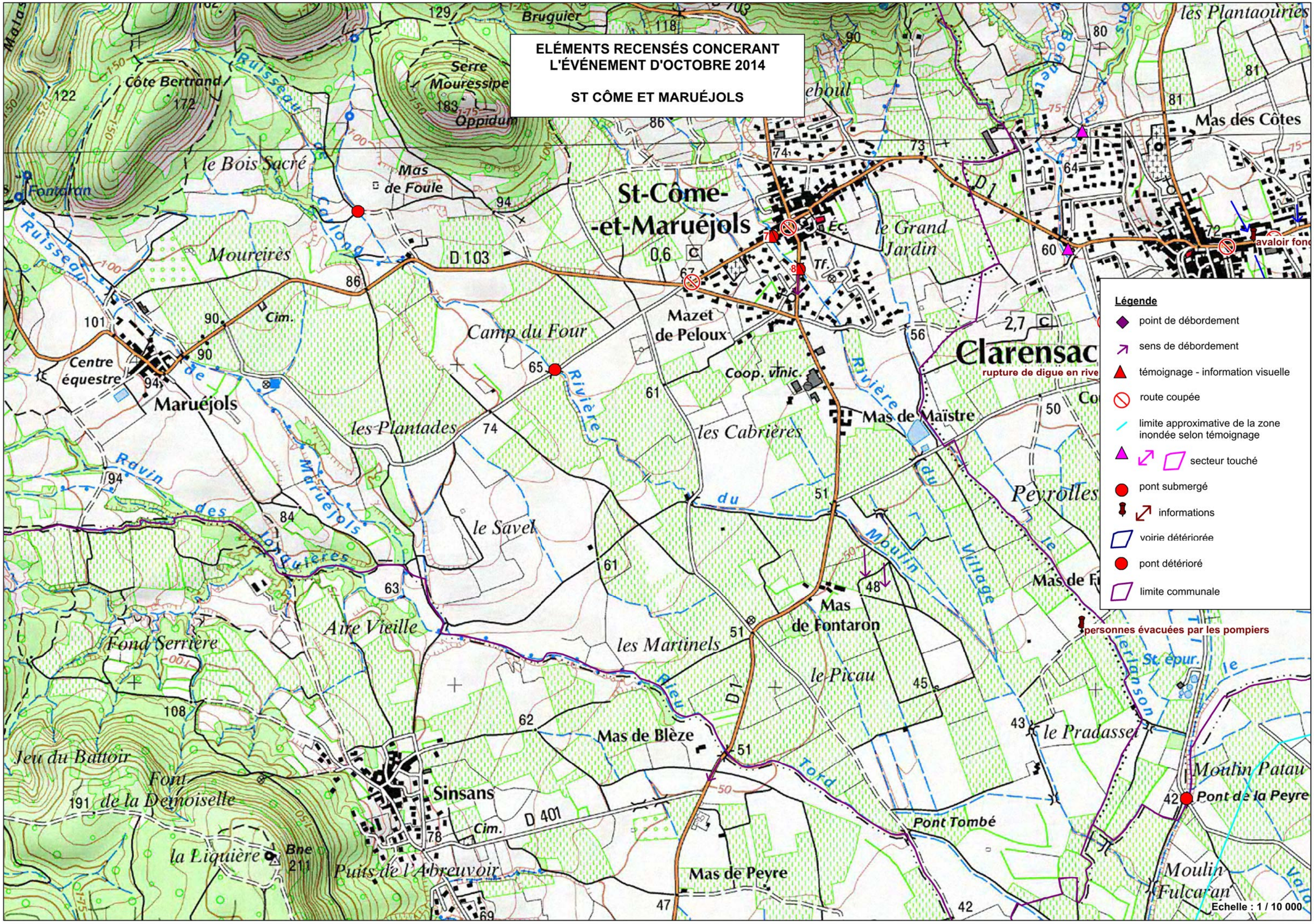

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

NAGES ET SOLORGUES

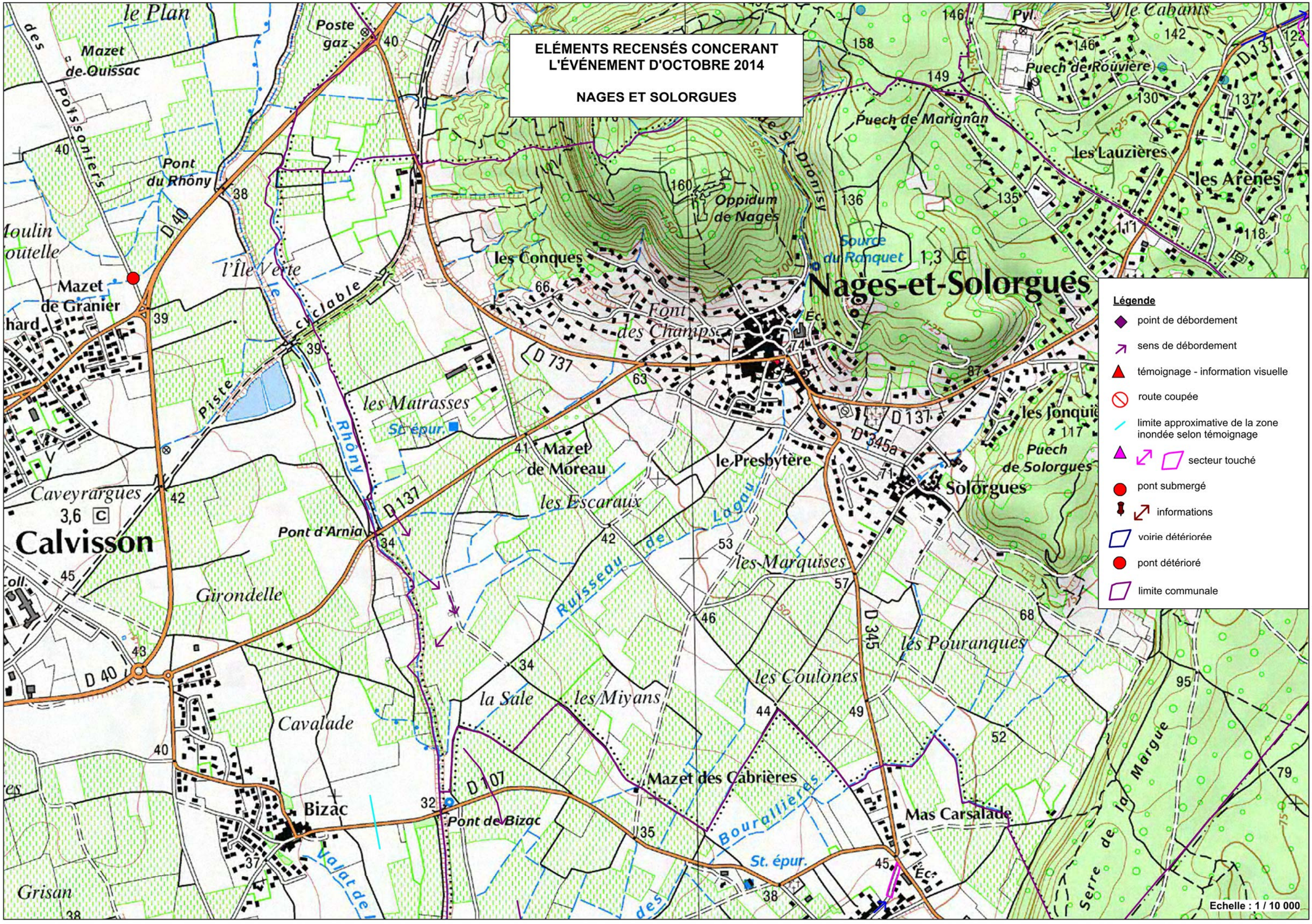

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

LE CAILAR

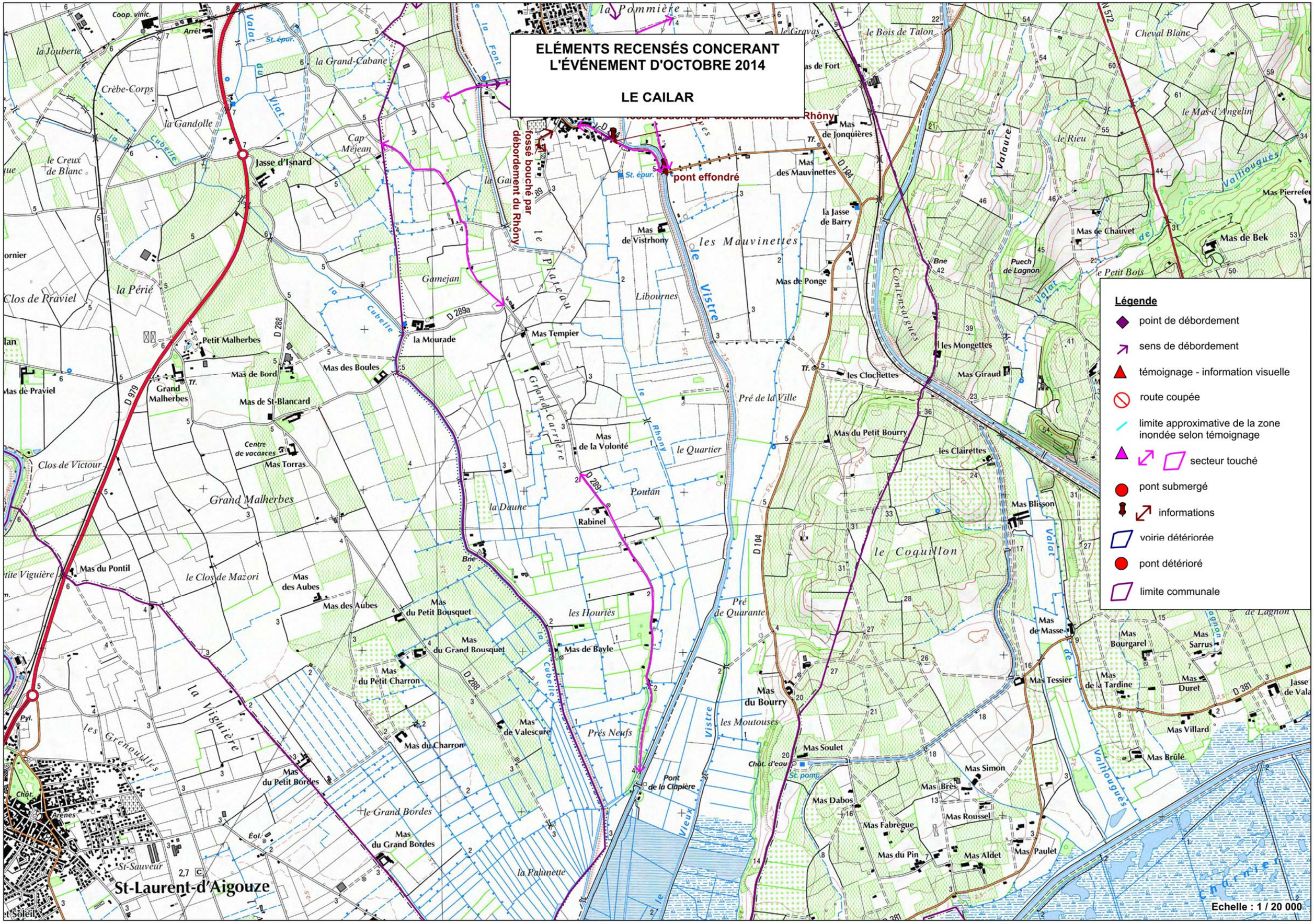

Légende

- point de débordement
- sens de débordement
- témoignage - information visuelle
- route coupée
- limite approximative de la zone inondée selon témoignage
- secteur touché
- pont submergé
- informations
- voirie détériorée
- pont détérioré
- limite communale

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

LANGLADE

Légende

- point de débordement
- sens de débordement
- témoignage - information visuelle
- route coupée
- limite approximative de la zone inondée selon témoignage
- secteur touché
- pont submergé
- informations
- voirie détériorée
- pont détérioré
- limite communale

Echelle : 1 / 10 000

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

CONGÉNIES

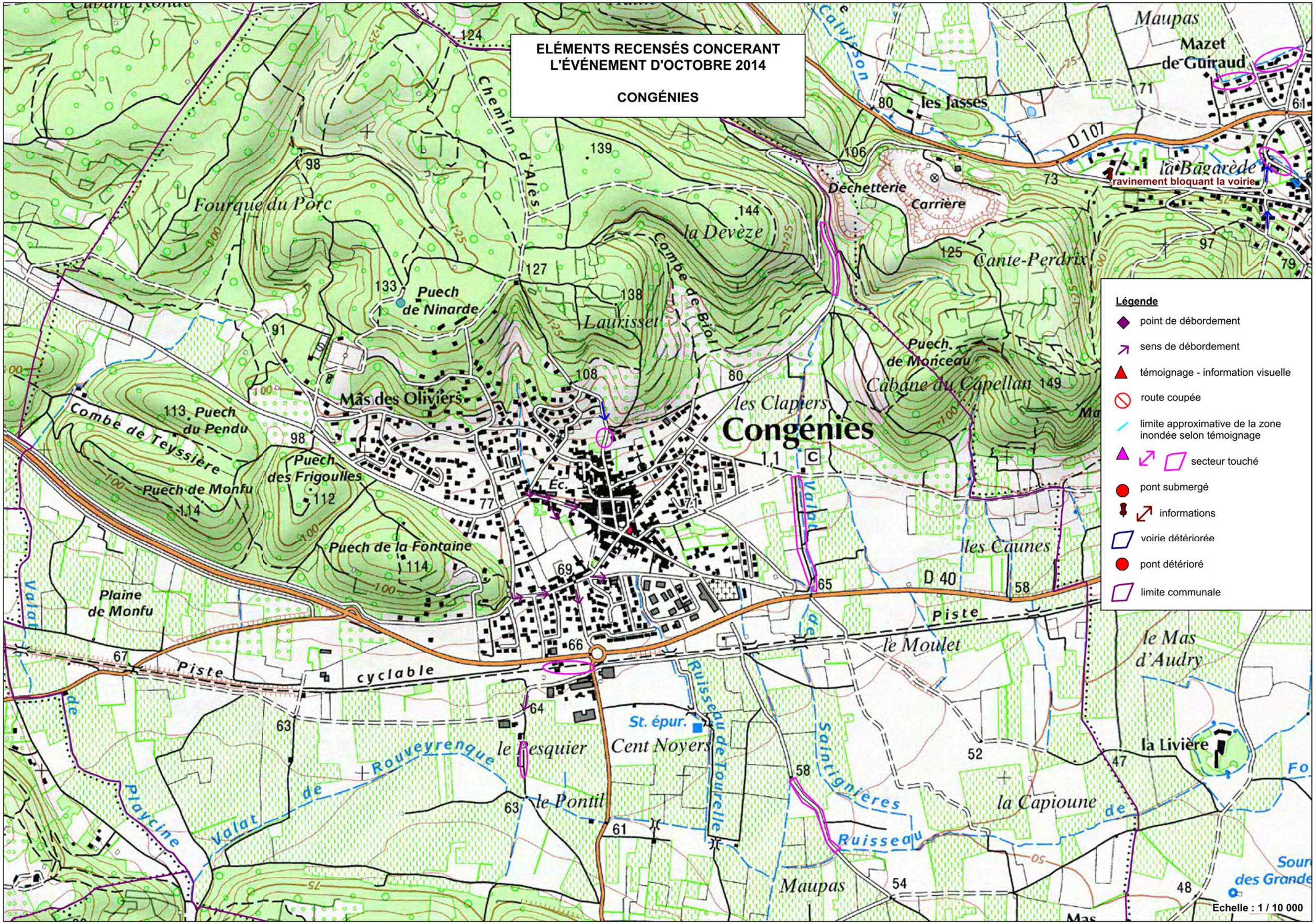

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

CODOGNAN-AIGUES-VIVES

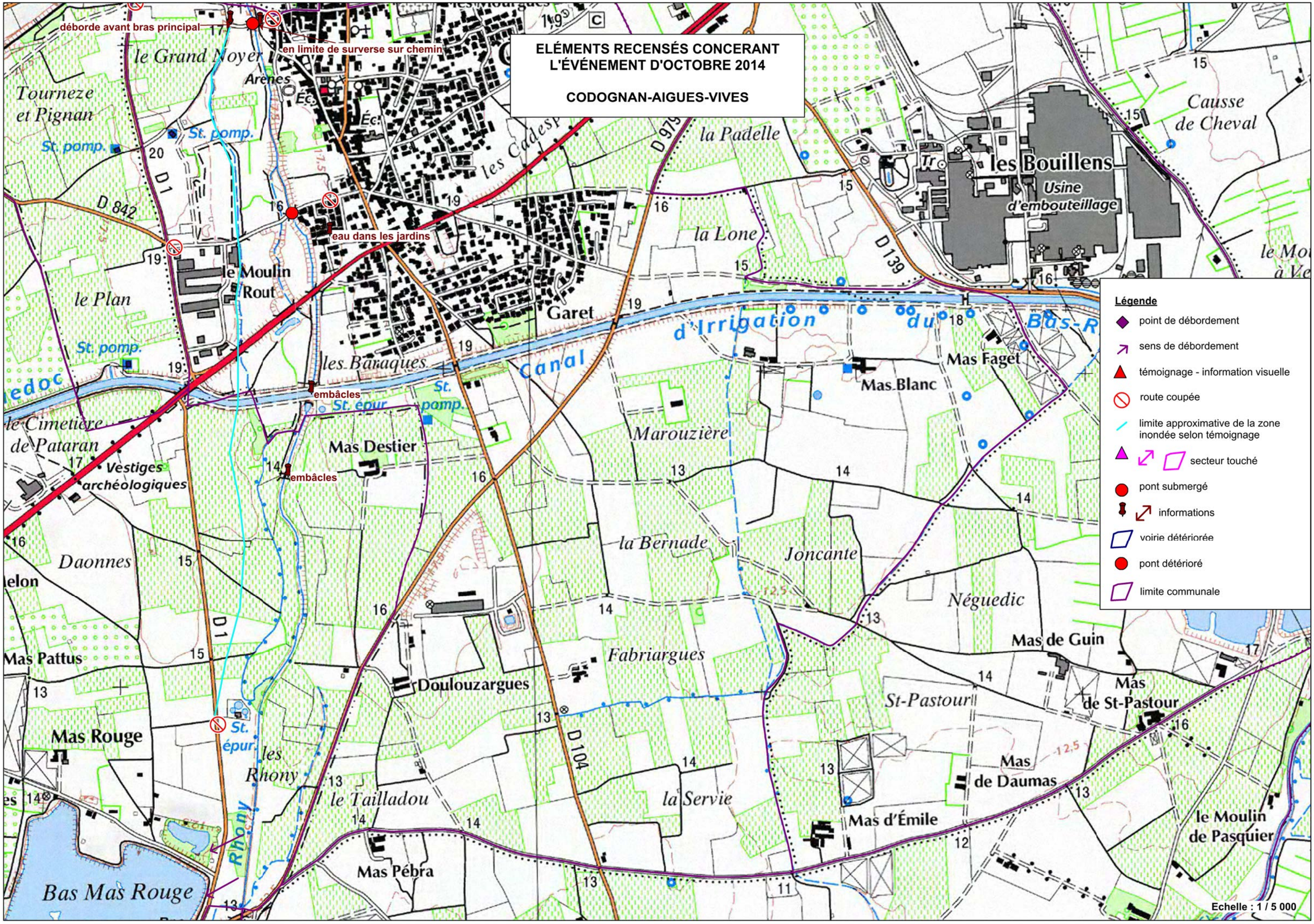

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

CLARENSAC

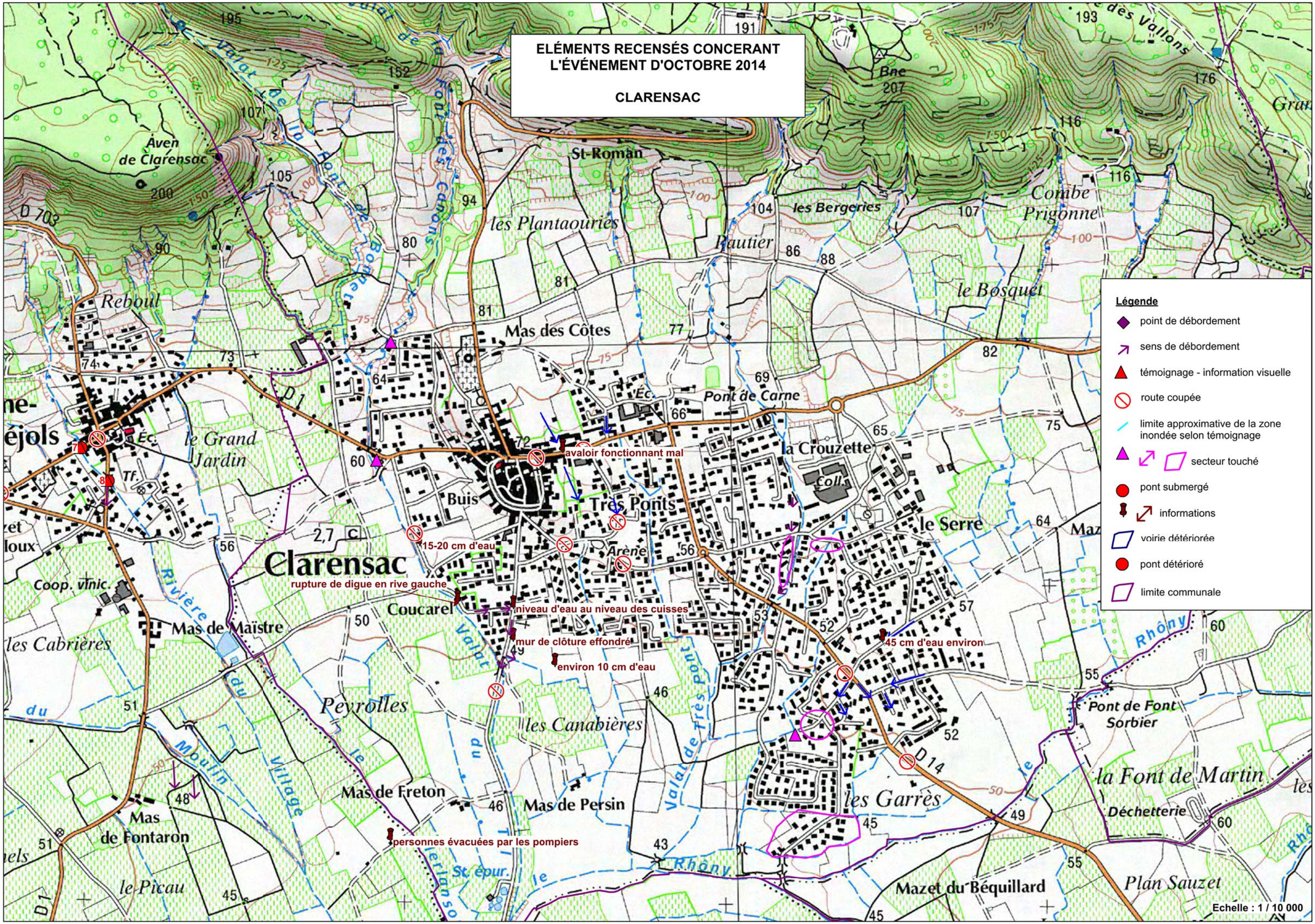

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

CAVEIRAC

Légende

- point de débordement
- sens de débordement
- témoignage - information visuelle
- route coupée
- limite approximative de la zone inondée selon témoignage
- secteur touché
- pont submergé
- informations
- voirie détériorée
- pont détérioré
- limite communale

Echelle : 1 / 10 000

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

CAVEIRAC

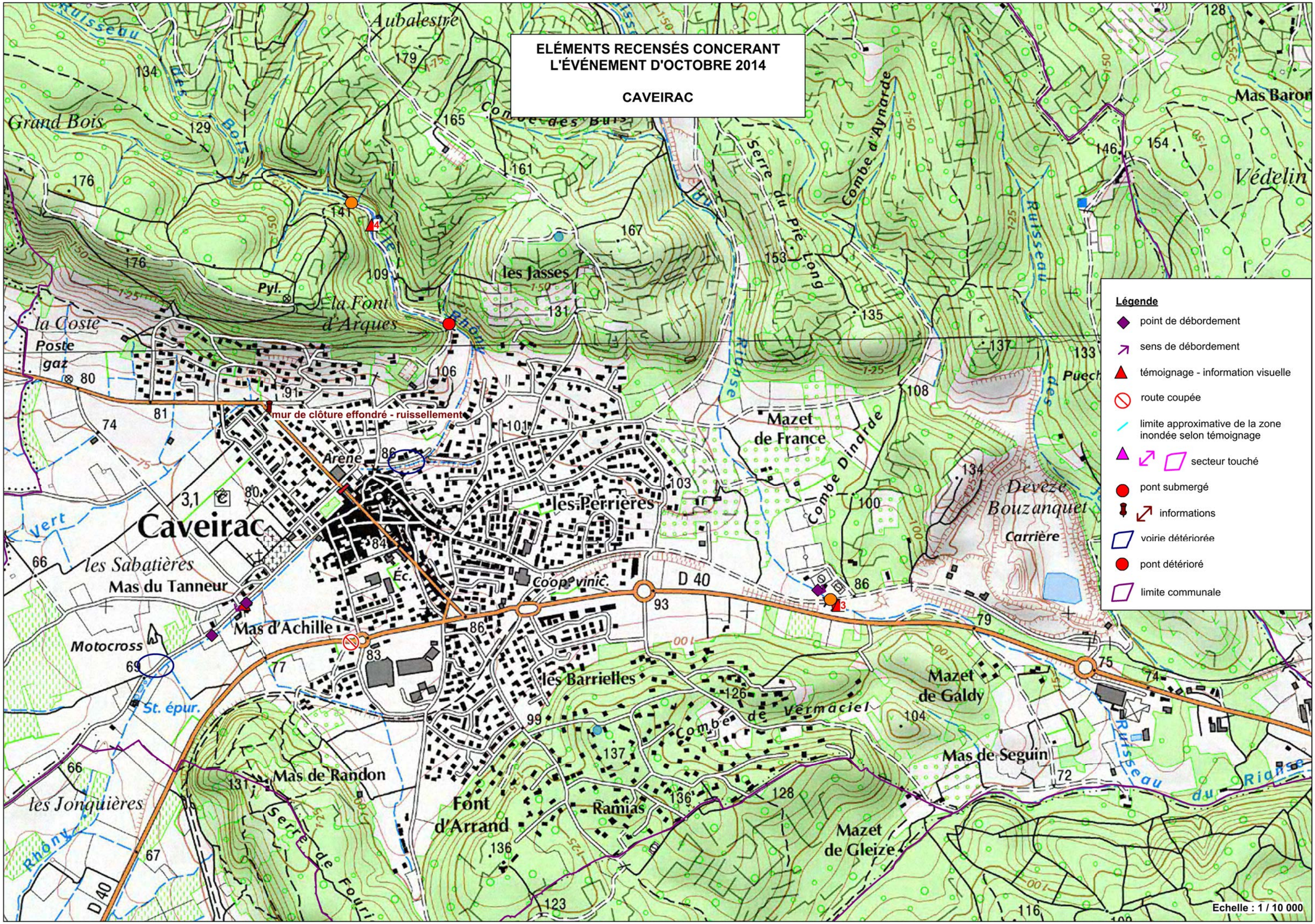

Légende

- point de débordement
- sens de débordement
- témoignage - information visuelle
- route coupée
- limite approximative de la zone inondée selon témoignage
- secteur touché
- pont submergé
- informations
- voirie détériorée
- pont détérioré
- limite communale

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

CALVISSON

Légende

- point de débordement
- sens de débordement
- témoignage - information visuelle
- route coupée
- limite approximative de la zone inondée selon témoignage
- secteur touché
- pont submergé
- informations
- voirie détériorée
- pont détérioré
- limite communale

Echelle : 1 / 10 000

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

CALVISSON

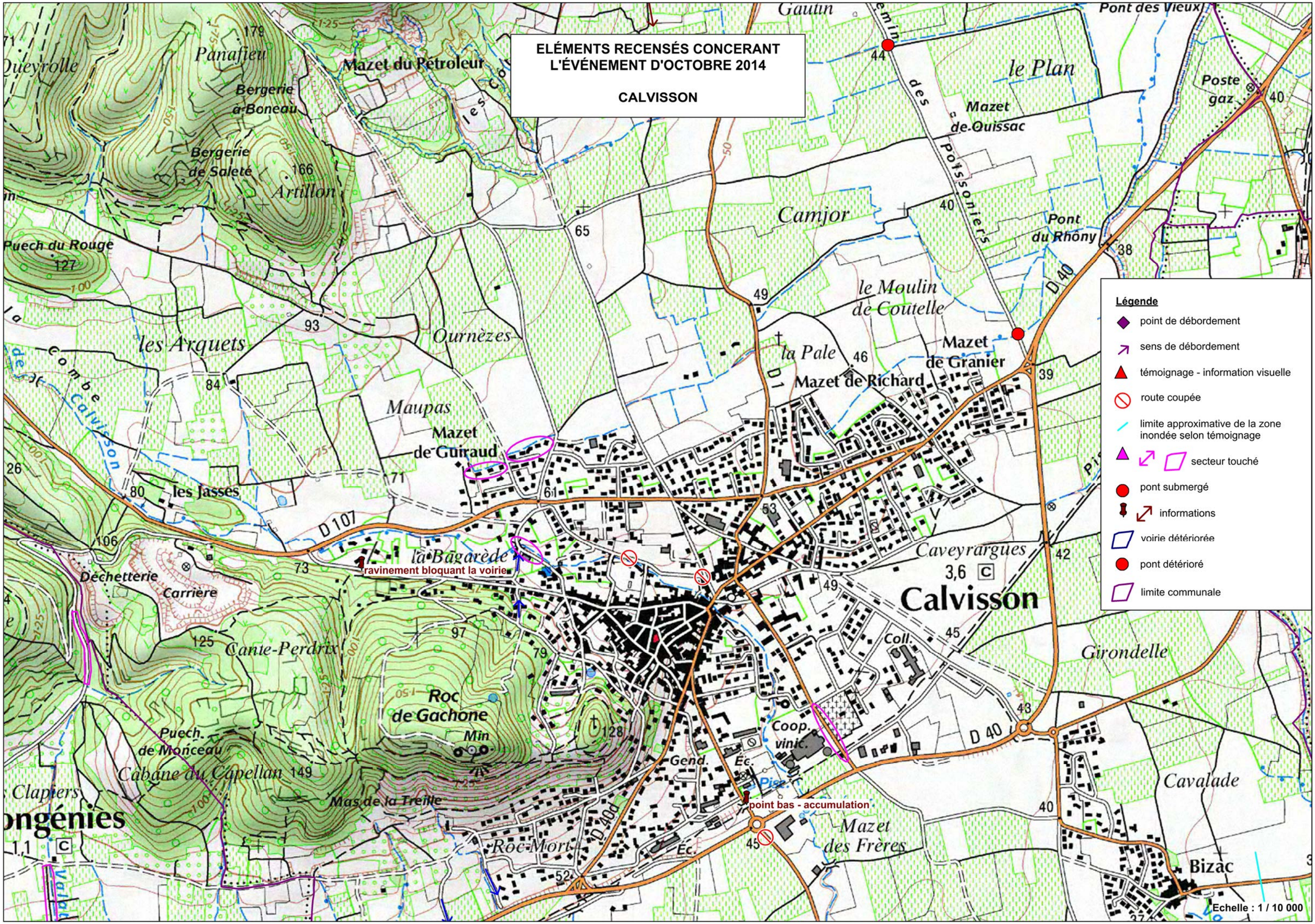

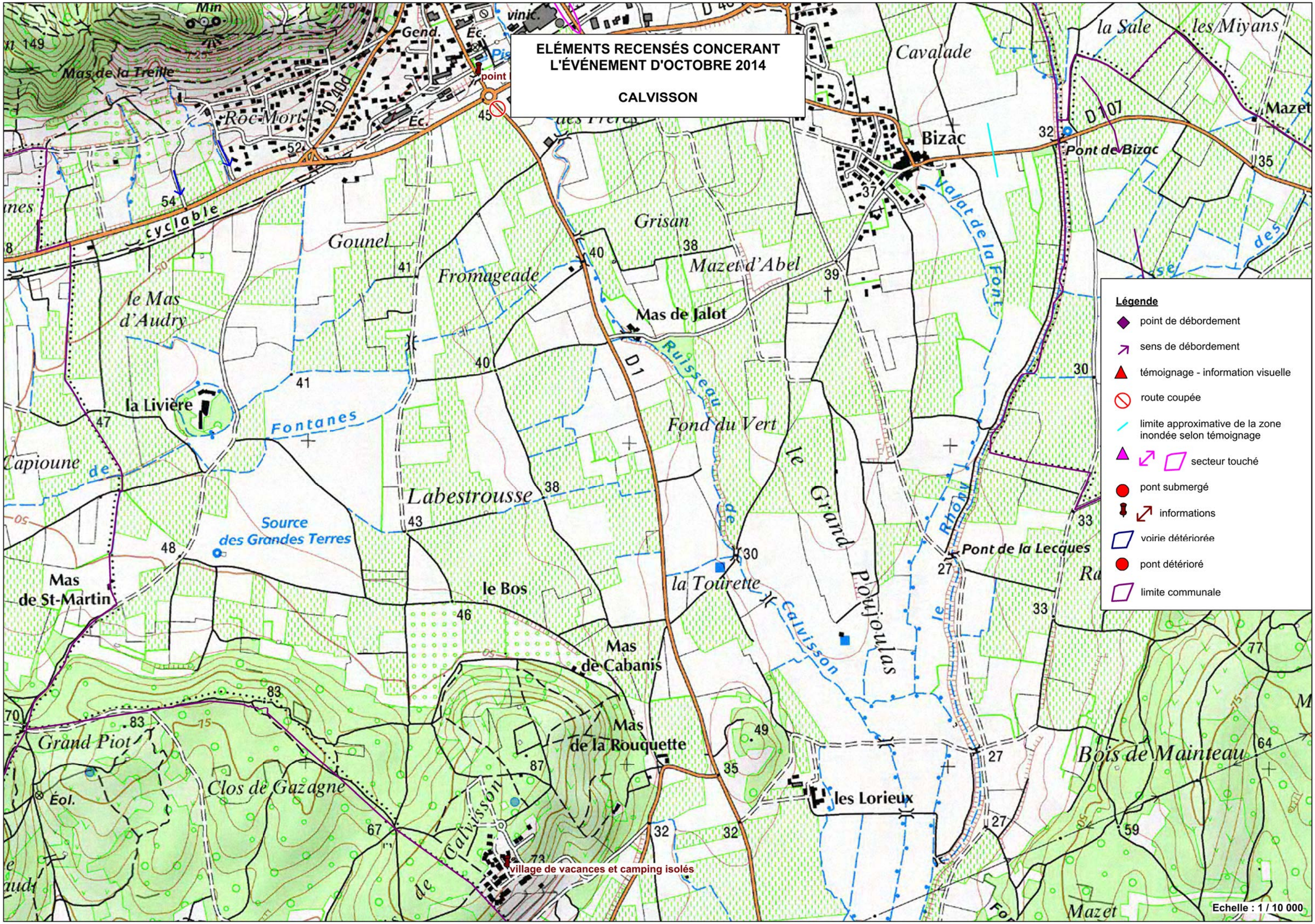
ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT
L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014
CALVISSON
Légende
point de débordement
sens de débordement
témoignage - information visuelle
route coupée
limite approximative de la zone inondée selon témoignage
secteur touché
pont submergé
informations
voirie détériorée
pont détérioré
limite communale
Echelle : 1 / 10 000
point
Mas de la Treille
Roc Mort
Gend.
Éc.
vinic.
Cavalade
la Sale
les Miyans
Mazet
Bizac
Pont de Bizac
D 107
D 400
D 1
cyclable
Gounel
Grisan
Fromageade
Mazet d'Abel
Mas de Jalot
Ruisseau
Valat de la Font
le Mas d'Audry
la Livière
Fontanes
Fond du Vert
le Grand Poujoulas
Capioune
Labestrousse
Source des Grandes Terres
Mas de St-Martin
le Bos
la Tourette
Calvisson
Pont de la Lecques
Mas de Cabanis
Mas de la Rouquette
les Lorieux
Bois de Mainteau
Grand Piot
Clos de Gazagne
Éol.
village de vacances et camping isolés
Mazet

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

BOISSIÈRES

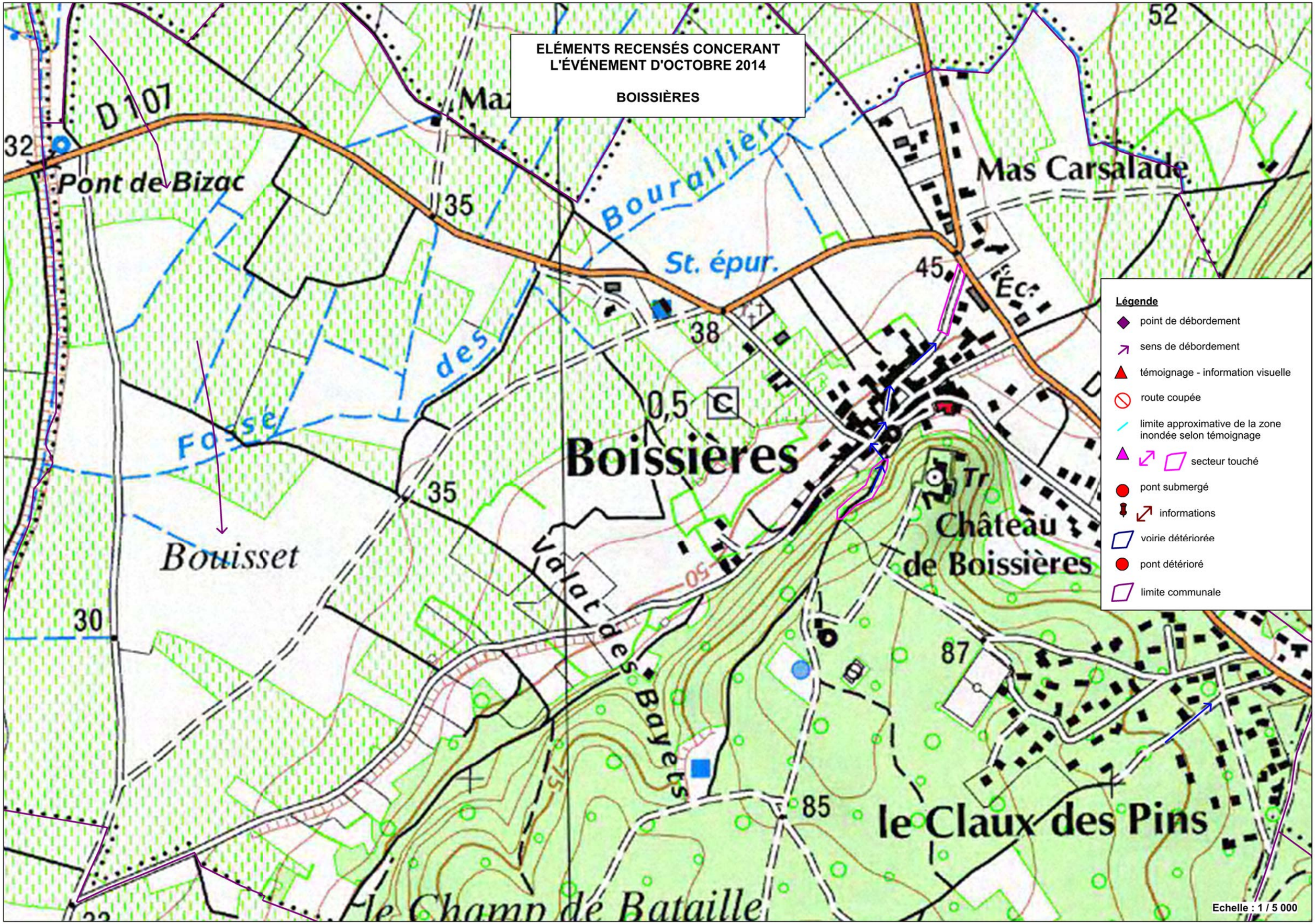

ELÉMENTS RECENSÉS CONCERANT L'ÉVÉNEMENT D'OCTOBRE 2014

AIMARGUES - LE CAILAR

lieu d'accueil le coral évacué par précaution

martellière emportée

camping évacué par précaution

fossé bouché par débordement du Rhôny

fossé bouché par débordements du Rhôny

pont effondré

Légende

- point de débordement
- sens de débordement
- témoignage - information visuelle
- route coupée
- limite approximative de la zone inondée selon témoignage
- secteur touché
- pont submergé
- informations
- voirie détériorée
- pont détérioré
- limite communale

Echelle : 1 / 10 000